

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ART PRINCIPAUTE COUTURE » en abrégé « APC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY-ANGRE-
LOT 222-ILOT 10-SECTION EW-PARCELLE 580-BP 1355
ABIDJAN 01, Lot 222, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ART PRINCIPAUTE COUTURE » en abrégé « APC »

Objet : HAUTE COUTURE-MODE-ACCESOIRE DE MODE-TEXTILE-LUXE-ART-MAROQUINERIE-CONFECTION ET VENTE DE VETEMENT-PRESTATIONS DIVERSES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY-ANGRE-LOT 222-ILOT 10-SECTION EW-PARCELLE 580-BP 1355 ABIDJAN 01, Lot 222, Ilot 10

Dirigeant(s) M DIABY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09837 du 04/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64052/GTCA/RC/2023 du 04/09/2023

